

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2016

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, CASTERAN Josiane, CABRESIN Vanessa, CLAVERIE Xavier, DURANTON Romain, GOUA DE BAIX Véronique, LABORDE Jean-Louis, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine.

EXCUSES : BARRERE Stephanie, BENAZETH Chantal, CAZABAN-CARRAZE Bernard, PINTO Antonio.

ABSENTS : ROCHE Emmanuel.

SECRETAIRE DE SEANCE : CLAVERIE Xavier

1) Approbation CR CM 11 mai 2016 : à l'unanimité

2) Convention Collège Jean Bouzet

Le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la demande du Collège Jean Bouzet d'utiliser la salle polyvalente pour leurs activités sportives durant la période de septembre 2016 à février 2017, suite à la fermeture pour travaux du gymnase de Pontacq.

Une convention sera signée avec le conseil Départemental et le Collège afin de procéder au transfert des activités sportives de Pontacq à Barzun.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **APPROUVE** cette mise à disposition au Collège Jean BOUZET aux conditions de ladite Convention.

3) Convention Salle Polyvalente : Hand Ball

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de mettre à jour la convention d'utilisation de la salle Polyvalente avec l'association de Hand Ball suite à la nomination du nouveau Président en précisant certaines directives que le Conseil souhaite voir réellement appliquées comme la non pratique du Foot dans cette salle où des appareils relativement fragiles doivent être protégés (chauffage, tableau lumineux, éclairage, etc).

Un projet de convention est présenté en séance et discuté.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **APPROUVE** le projet de convention remis à jour.

4) Contrat d'assurance statutaire

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré aux contrats d'assurance groupe mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la collectivité contre les risques financiers qui lui incombent en application du régime de protection sociale (maladie, accident du travail, invalidité, maternité, décès) applicable aux agents territoriaux. Ces contrats cesseront leurs effets le 31 décembre 2016.

Pour permettre au Centre de Gestion d'entreprendre la procédure de mise en concurrence imposée par la réglementation, il importe que les collectivités intéressées lui demandent d'agir dans ce sens.

Le Conseil Municipal à l'unanimité demande au CDG de conduire la procédure de souscription à de nouveaux contrats

5) Tarifs cantine - Garderie

Cantine : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le coût réel du repas pris à la cantine durant l'année 2015 s'est élevé à 6,19 € pour la commune.

Pour l'année scolaire 2015-2016 le tarif facturé aux familles s'élevait à 3,35 € pour les habitants de la commune et de 3,95 € pour les hors commune.

Le prestataire pour les repas nous a informé de l'augmentation de 1,40 % du tarif du repas

Le conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** de modifier comme suit les tarifs de cantine pour l'année scolaire 2016-2017

Famille résidant sur Barzun 3.40 €

Famille Hors commune 4.01 €

Garderie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le coût pour l'année 2015 s'est élevé à 2.70 € par journée enfant pour la commune et que le tarif appliqué pour la garderie était de :

Famille résidant sur Barzun

2.15 € / jour / enfant avec un maximum de 26 € / mois / enfant et 24 € / mois / enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants.

Famille Hors commune

2,25 € / jour / enfant avec un maximum de 29 € / mois / enfant et 26 € / mois / enfant si la famille est composée d'au moins 2 enfants.

Le conseil municipal, à l'unanimité **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs de garderie pour l'année scolaire 2016-2017

6) Tarif location salle et Matériel

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de location extérieure pour le matériel de la salle. Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré DECIDE de ne pas ouvrir la location aux extérieurs pour le matériel et choisit de ne pas augmenter les tarifs de location à savoir :

- 0.30 € la chaise
- 2 € la table
- 50 € de caution

7) Tarif concessions au cimetière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des tarifs appliqués pour les concessions au cimetière sur la commune depuis 2008.

20 € le m² pour une durée de 30 ans

40 € le m² pour une durée de 50 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de modifier les tarifs concession au cimetière

40 € le m² pour une durée de 30 ans

80 € le m² pour une durée de 50 ans.

8) Tarif coupes de bois

Monsieur le Maire rappelle que le tarif des coupes de bois n'a pas changé depuis 2007.

Il est actuellement à 13,40 € hors frais de garderie qui s'élèvent à 12%, soit 15 €

Le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE de modifier les tarifs des coupes de bois à 14,29 € hors frais soit 16 €, à compter de l'année 2017.

9) Participation prévoyance MNT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune participe depuis 2008 à hauteur de 5 € par mois et par agent au financement des contrats de garanties de protection sociale complémentaire labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité APPROUVE de relever le montant mensuel de la participation de 5€ à 8€ par mois et par agent à compter du 1^{er} juillet 2016.

10) ADAP

Les services de l'APGL ont adressé le dossier ADAP à transmettre à la Préfecture. Il reflète bien les projections faites et discutées dans des séances précédentes.

M. le Maire le présente au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité et Autorise le Maire à demander la validation au Préfet.

11) Travaux Voirie Rue CFP – Sécurisation

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a demandé au Conseil Départemental de sécuriser l'entrée de la Rue du CFP côté Pontacq. Les ralentisseurs sont désormais interdits, l'Agence Technique a donc installé des plots. Après diverses remarques, des rencontres avec Mme Cabanne Marie-Pierre, M. Pontaut et les adjoints sont venus sur site rencontrer les riverains. Le tracé mis en place a fait l'objet d'une acceptation des riverains, des peintures seront réalisées et l'expérience fera que ces ralentisseurs pourront être conservés voire modifiés. De plus, des panneaux de signalisation indiquent que la zone « 30 km/h » commence devant Cazaban JP et Capblancq Adrien. Les eaux pluviales seront canalisées de chez Mieussens à Bouly.

Le seul but recherché reste le ralentissement des véhicules avant qu'un accident pour excès de vitesse se produise !

12) Travaux Voirie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la voirie Cami Bielh sera refaite. Nous ferons déplacer des piquets téléphoniques pour élargir une partie rétrécie au niveau plantations et ancienne décharge.

Rues du Bois et des Pyrénées devront être revues.

13) Travaux Ecole – Installation abris

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux qui seront réalisés cet été dans la classe des grands : Peinture par les employés à compter du 6/07, électricité et faux plafond par entreprises.

Les abris en métal seront remplacés par des abris bois.

14) Installation portes abri bus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis de 1 800 € a été reçu afin de fermer l'abri bus situé près de la cantine afin d'en faire un local de rangement. Nous allons étudier avec la direction du hand une solution pour améliorer le stockage de matériel et créer un espace convivial occasionnel.

15) Accueil Nouveaux Habitants

Le dernier accueil a eu lieu en 2013, à ce jour plus de 100 personnes sont nouvelles sur la commune. Une manifestation d'accueil pourrait avoir lieu le dimanche 11 septembre à 11h00.

16) Repas des Aînés

Le Dimanche 2/10 pourrait convenir. A voir avec le CCAS et le traiteur

17) Vide Grenier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le vide grenier aura lieu le 9/10/2016.

18) QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

- a) L'employé nouvellement embauché a réussi l'examen CACES
- b) Monsieur le Maire rappelle qu'il est en contact avec France Télécom afin de faire améliorer la réception des téléphones portables. Son directeur l'a informé qu'une modification avait eu lieu sur le site d'Espoey. Un mail lui a été renvoyé en l'informant qu'aucune amélioration n'a été constatée sur Barzun

Fin de la séance à 22h45



Le Maire
Maurice MINVIELLE